

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 JUILLET 2006**

**Délibération
n° 2006.07.232**

**Parc des
Expositions et des
Manifestations -
Équipement d'un
chariot élévateur
frontal électrique -
Modification de
l'estimation du lot :
Appel d'offres
ouvert**

LE TREIZE JUILLET DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **7 juillet 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Bernard CHARRIER, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Louis DESSET, Jean-Claude DUBIN, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Jean-Michel LAMOUREUX, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Jean-Henri PATIE, Alain PIAUD, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Jean-Yves DE PRAT à Jean-Jacques SYOEN, Michel HUMEAU à Jean-Claude BONNEVAL

Excusé(s) :

Philippe BERTHET, Didier LOUIS, Christian RAPNOUIL,

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Jean-Claude DUBIN, François ELIE par Jacqueline WILDE, Jean-Pierre GRAND par Jean-Henri PATIE, Patrick RIFFAUD par Rolland MIGNONNEAUD

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES EXPOSITIONS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

PARC DES EXPOSITIONS ET DES MANIFESTATIONS - ÉQUIPEMENT D'UN CHARIOT ELEVATEUR FRONTAL ELECTRIQUE - MODIFICATION DE L'ESTIMATION DU LOT : APPEL D'OFFRES OUVERT

Par délibération n° 381 du 21 novembre 2003, vous avez retenu le groupement dont le mandataire est la société VILQUIN pour concevoir et réaliser le Parc des Expositions et des Manifestations.

Par délibération n° 87 du 24 mars 2006, vous avez accepté de lancer une consultation afin d'équiper le Parc des expositions et des Manifestations, d'un chariot frontal électrique.

L'estimation du marché était de 25 000 € HT.

Après de nouvelles vérifications financières, il convient de revoir à la hausse cette estimation et la fixer à 35 000 € HT.

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification de la délibération n°87 du 24 mars 2006 sus-citée.

D'IMPUTER la dépense à l'article 2313 sous fonction 90 opération 2005.01, autorisation de programme 1 (2005).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19 juillet 2006

Affiché le :

19 juillet 2006